

LISTE DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SEXUEL

Liste de contrôle

Entrer le nom de votre organisation tel qu'il est indiqué dans le modèle de politique.	<input type="checkbox"/>
Désigner un(e) employé(e) qui occupera le « poste A », selon l'article 6 de la politique, « Signaler un incident de harcèlement sexuel en milieu de travail » et aviser l'employé(e) de cette désignation.	<input type="checkbox"/>
Désigner un(e) employé(e) qui occupera le « poste B », selon l'article 6 de la politique. Cette personne sera responsable de recevoir les plaintes lorsque la personne occupant le poste A se trouve en conflit. Aviser l'employé(e) de cette désignation.	<input type="checkbox"/>
Organiser une formation pour l'ensemble des gestionnaires et des personnes chargées d'administrer la politique.	<input type="checkbox"/>
Organiser une formation pour l'ensemble du personnel.	<input type="checkbox"/>
Créer un rappel pour réviser la politique chaque année et renouveler la formation à l'intention du personnel et des gestionnaires.	<input type="checkbox"/>
Effectuer une analyse des risques des lieux physiques pour identifier les zones à haut risque de harcèlement sexuel. Prendre note des mesures adoptées pour réduire les risques (voir l'exemple de grille d'analyse de risques de la LISNS).	<input type="checkbox"/>
Si les employés sont syndiqués, discuter de la mise en œuvre de la politique avec les représentants syndicaux.	<input type="checkbox"/>